

Séance du Conseil Municipal d'Ydes

Vendredi 24 Février 2017 à 18h30

Vote du Compte Administratif 2016

1. FINANCES – GESTION – ÉCONOMIE

➤ Vote du Compte Administratif 2016

Après avoir commenté les résultats, M. le Maire quitte la salle. M. René BERGEAUD, 1er Adjoint, demande au Conseil Municipal de délibérer sur le Compte Administratif de l'exercice 2016. Celui-ci approuve, à l'unanimité, les résultats définitifs ci-dessous, qui font apparaître :

- Pour le Budget Général, un excédent global de 393 01.17 € (Fonctionnement + Investissement) ;
- Pour le Budget Assainissement, un excédent global de 143 756.15 € (Fonctionnement + Investissement) ;
- Pour le Budget Lotissement les Jaquilloux, un excédent global de 12 847.00 € (Fonctionnement + Investissement).

➤ Approbation du Compte de Gestion

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion « Budget Général », « Assainissement » et « Lotissement les Jaquilloux » dressés, pour l'exercice 2016, par le Receveur, visés et certifiés conformes.

➤ Demandes de subvention DETR 2017 et Fonds de Soutien à l'Investissement Local / Rapporteur : Guy LACAM

Le Maire indique qu'il est nécessaire de délibérer à nouveau par rapport à l'ajustement du montant des travaux de mise en accessibilité de la Gendarmerie, de la Maison des Services Au Public et des WC Publics de la Place Georges Pompidou.

En effet, à la remise de l'Avant-Projet Sommaire du Maître d'œuvre, il s'avère que le montant initialement prévu à 215 000 € H.T. s'élève à 130 250 € H.T. Aussi, le nouveau plan de financement prévisionnel adopté unanimement par le Conseil Municipal s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
MONTANT TOTAL H.T. DES TRAVAUX	130 250.00 €	
MONTANT DETR 2017 ATTENDU (30 %)		39 075.00 €
DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL (20 %)		26 050.00 €
FONDS CANTAL SOLIDAIRE 2017 (30 %)		39 075.00 €
AUTOFINANCEMENT		26 050.00 €

➤ Demande de subvention Fonds Cantal Solidaire 2017 / Rapporteur : Guy LACAM

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal délibère favorablement pour la réalisation de la programmation en 2017 des travaux de mise en accessibilité de la Gendarmerie, de la Maison des Services Au Public, et des WC Publics de la Place Georges Pompidou, ainsi que l'inscription au budget communal des crédits nécessaires à son financement.

➤ Demande de subvention au titre des Amendes de Police / Rapporteur : Guy LACAM

M. le Maire rappelle que les travaux d'aménagement du Parking du Stade avaient fait l'objet d'une subvention au titre des Amendes de Police en 2016.

Pour 2017, la date limite de dépôt du dossier est fixée au 31 mars 2017. Les dépenses ne devront pas excéder 30 000 € H.T. avec une subvention du Conseil Départemental du Cantal à hauteur de 25 %. M. le Maire propose de présenter le dossier « Aménagement d'une zone de stationnement en bordure de l'Avenue de l'Industrie (RD 922) avec deux cheminements piétons », dont le montant des travaux est estimé à 31 849 € H.T.

Le Conseil Municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable et autorise M. le Maire à solliciter une subvention au titre des Amendes de Police 2017.

➤ Demande de réserve Parlementaire / Rapporteur : Guy LACAM

M. le Maire liste les quatre dossiers de programme de voirie 2017 qui peuvent être présentés au titre de la Réserve Parlementaire auprès de M. Alain MARLEIX, Député du Cantal, et dont le montant total des travaux est estimé à 237 902.14 € H.T. :

- Renforcement, récupération des eaux pluviales et réfection de la chaussée sur la Voie Communale de Trancis à La Baraquette : travaux estimés à 86 909.00 € H.T.
- Renforcement, récupération des eaux pluviales et réfection de la chaussée sur la Voie Communale de la Chasserie : travaux estimés à 48 509.04 € H.T.
- Renforcement, récupération des eaux pluviales et réfection de la chaussée sur la Voie Communale de Montfouilloux : travaux estimés à 70 635.10 € H.T.
- Aménagement d'une zone de stationnement en bordure de l'Avenue de l'Industrie : travaux estimés à 31 849.00 € H.T.

Le Conseil Municipal délibère favorablement sur cette demande et autorise M. le Maire à effectuer les démarches se rapportant à cette affaire.

➤ TIPI – Titres payables sur Internet / Rapporteur : Guy LACAM

M. le Maire indique que le service de paiement en ligne de la DGFIP dénommé TIPI permet aux usagers des collectivités adhérentes de payer par l'intermédiaire du gestionnaire de télépaiement de la DGFIP les créances ayant fait l'objet d'un titre exécutoire et pris en charge par le comptable public. La Garderie Municipale et la cantine scolaire pourront alors être payées par carte bancaire.

Il s'agit là d'une avancée importante car cela permettra à la Commune d'Ydes de supprimer une grosse partie des régies de recettes. A ce titre, le Trésorier a proposé une convention d'adhésion à ce service.

Après lecture faite de celle-ci, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce système.

➤ **Clôture Régie Garderie/ Rapporteur : Guy LACAM**

M. le Maire rappelle que par délibération du Conseil Municipal en date du 23 septembre 2002, une régie de recettes a été créée pour l'encaissement des paiements relatifs à la Garderie scolaire.

Compte tenu de la volonté de faciliter le paiement des montants dûs par les familles, il a été décidé de regrouper la facturation Cantine et Halte-Garderie.

Aussi, le Conseil Municipal décide de clôturer la régie de recettes halte-garderie (N°Elios 024012).

➤ **Demande acquisition terrain communal à Lagnac/ Rapporteur : Guy LACAM**

M. le Maire indique que la Commune est sollicitée par un couple, M. et Mme Daniel BETTIN, qui souhaitent venir s'installer à Ydes pour leur retraite, et désirent acquérir un terrain se trouvant à Lagnac, près de l'ancien Centre de Loisirs, pour une surface de près de 1 000m². M. le Maire ajoute qu'avant toute décision définitive, un courrier sera adressé aux riverains de cette parcelle pour les informer de l'éventuelle construction d'une habitation.

Sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente de ce terrain à 9 € le m².

➤ **Tarifs Municipaux 2017 – Droit de Place/ Rapporteur : Guy LACAM**

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer un droit de place de 120 €/an pour le marchand de pizza qui s'installe, tous les dimanche soirs, sur la Place Georges Pompidou.

➤ **Demande subvention Union Cycliste de Riom-es-Montagnes/ Rapporteur : Guy LACAM**

Dans le cadre de l'organisation du Tour Cantal Cadets 2017, le Comité Départemental Cycliste a prévu de faire la 4^{ème} étape et Finale, le 09 juillet 2017, au départ de Riom-es-Montagnes, avec une arrivée à Ydes, au Collège Georges Brassens. Compte tenu de l'absence de club à Ydes, l'Union Cycliste de Riom-es-Montagnes aura la charge de cette course. Aussi, le Conseil Municipal décide d'octroyer à cette association une subvention de 300 €.

➤ **Demande subvention auprès de l'Agence de l'Eau/ Rapporteur : Guy LACAM**

M. le Maire indique qu'il est nécessaire d'engager une étude diagnostique du système d'assainissement d'Ydes-Bourg, le Pont de Fleurac, les Quatre Routes, Trancis et la Gare de Saignes, en complément du diagnostic assainissement qui avait été réalisé il y a 3 ans. Avant de laisser réaliser la nouvelle station d'épuration d'Ydes-Bourg par la Commune de Saignes, il y a donc lieu d'effectuer ce diagnostic.

A ce titre, M. le Maire expose que le bureau d'études IMPACT CONSEIL – CHATELUS LE MARCHEIX (23430), missionné par la Commune de Saignes en 2014 pour réaliser le diagnostic du système d'assainissement collectif du bourg et la révision de son schéma communal d'assainissement, est en mesure de réaliser le diagnostic du réseau d'assainissement d'Ydes Bourg.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de confier ce diagnostic à ce Bureau d'Etudes pour un montant de 20 554 € H.T., et sollicite l'aide financière de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, à hauteur de 50 %, pour contribuer au financement de cette étude.

➤ **Maîtrise d'œuvre pour la création d'un bassin d'orage/ Rapporteur : Guy LACAM**

M. le Maire indique qu'il a engagé une consultation auprès de bureaux d'études spécialisés en vue d'assurer la maîtrise d'œuvre de création d'un bassin d'orage des eaux usées à Ydes.

Il rappelle l'engagement de la municipalité, dans le dossier « loi sur l'eau » de faire réaliser cet ouvrage afin de limiter les déversements directs d'eaux usées dans le milieu naturel, tant en volume qu'en nombre de jours et de respecter des critères réglementaires.

A ce titre, trois bureaux d'études ont été consultés et trois offres ont été reçues dans les délais.

Sur proposition de la Commission des travaux, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de confier la maîtrise d'œuvre de cette opération à la Société G2C Ingénierie, 75 Avenue de Paris 19100 Brive-la-Gaillarde, pour un montant de 50 568 € H.T. Par ailleurs, il sollicite l'aide financière de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour contribuer au financement de cette étude.

2. TRAVAUX, URBANISATION, VOIRIE, SÉCURITÉ

➤ **Point sur les travaux en cours / Rapporteur : René BERGEAUD**

• **Point sur la construction des trois pavillons locatifs Cité des Sauges**

Polygone s'est engagé pour intervenir au niveau des traitements extérieurs « hors voirie » pendant toute la durée du bail. La pose des bordures au droit des espaces verts, ainsi que celle des caniveaux en axe de la voirie est terminée. La terre végétale a été mise en œuvre dans les massifs végétalisés.

Reste la castine et les aires gravillonnées à réaliser dans le lot du maçon. La pose des clôtures sera réalisée 2^{ème} semaine de mars. L'enduit bicouche est prévu dernière semaine de mars.

• **Travaux Rue Jean-Louis Chabeaudy**

La pose des réseaux est terminée. Restent les mises à niveau des ouvrages et les reprises de seuil ou de clôture suite à l'abaissement du profil en long. Les bordures et caniveaux ont été posés en totalité. La GNT 0/31.5 est réglée à -5 cm du niveau fini. L'enduit de scellement est prévu ce jour. La date de mise en œuvre des enrobés à chaud reste à préciser. M. le Maire demande qu'une attention particulière soit réservée pour l'accès des propriétés situées en dessous du niveau de la chaussée.

• **Travaux AEP entre la Gare de Saignes et le Parking des Menuiseries du Centre**

La moitié du nouveau réseau a été posée. La section comprise entre le passage sous voirie et la Gare de Saignes est terminée.

• **Dossier accessibilité des bâtiments publics**

Les travaux de la Mairie sont réalisés à 95 %. Il reste le cheminement extérieur.

Les travaux de la Médiathèque sont réalisés à 40 %.

● **Travaux confiés aux entreprises**

- Démolition de l'ancienne Gendarmerie par l'entreprise BOS pour un montant de 11 700 € H.T. L'espace a été sécurisé.
- Réfection de deux appartements à la Gendarmerie par les entreprises JARRIGE et FAUCHER, pour un montant de 15 794.96 € H.T.
- Réparation de la conduite d'amenée à la station d'épuration d'Ydes-Bourg pour un montant de 2 235 € H.T.
- Curage du fossé en bordure de la piste verte pour un montant de 4 080 € H.T.

● **Travaux des Services Techniques**

- Entretien courant des espaces verts
- Entretien courant des installations sportives
- Interventions diverses pour écoulement des eaux
- Bouchage des nids de poules en enrobé à froid
- Réalisation accessibilité à Lagnac (ancien Centre de Loisirs)

➤ **Construction des trois pavillons locatifs Polygone Cité des Sauges** / Rapporteur : Guy LACAM

M. le Maire indique que M. David CHASTAIN, Maître d'œuvre de l'opération de construction des trois pavillons, a déposé en Mairie une déclaration désignant l'entreprise BOUTIN, sous-traitante de l'entreprise BOS, titulaire du marché de travaux, ainsi qu'un avenant n°2 au marché BOS, suite à la modification de la configuration Nord des aménagements extérieurs à l'avant des constructions suivant sondages de sol du 10 octobre 2016. Le montant des travaux supplémentaires s'élève à 2 184.78 € H.T., portant le montant du marché à 80 269.99 € H.T. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'accepter le sous-traitant et l'avenant n°2.

➤ **Décision pour achat balayeuse** / Rapporteurs : René BERGEAUD et Joël PEYRY

Après examen des divers types de matériels, un rendez-vous sera pris auprès de deux entreprises pour engager des négociations en vue de l'acquisition d'une balayeuse. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire et ses adjoints à faire avancer ce dossier et à prendre position, au plus tard, pour le 15 mars 2017.

➤ **Mise en conformité électrique des bâtiments communaux** / Rapporteur : René BERGEAUD

René BERGEAUD indique que suite à une visite de contrôle des installations électriques des bâtiments communaux réalisée par Bureau VERITAS, une consultation a été lancée auprès de l'entreprise TAZE et de M. Dominique PAPON, pour la mise en conformité des sites suivants : Mairie, Médiathèque, Maison des Services Au Public, Cinéma, Gendarmerie, Ateliers communaux, Ecole élémentaire, vestiaires foot, salle polyvalente Lagnac, Centre de Loisirs et Greta, Tennis couvert, ancienne Mairie «Restos du Cœur». Il convient d'examiner les offres reçues et de désigner l'entreprise attributaire pour la commande.

M. le Maire ajoute qu'une entreprise a répondu sur la totalité de la consultation. La deuxième entreprise ne souhaite pas répondre de manière détaillée, car elle préfère travailler au temps passé plutôt que d'adresser un devis qui risque d'être surévalué.

Par ailleurs, se pose le problème de faire intervenir un électricien sur un bâtiment dont l'installation n'a pas été faite par celui-ci.

Le Conseil Municipal décide que les bâtiments communaux vont être affectés, au titre de la mise en conformité, aux entreprises qui auront réalisé les installations.

➤ **Dénomination des rues de la Zone d'Activités Sumène-Artense** / Rapporteur : Guy LACAM

Pour des questions d'adressage de déploiement de la fibre optique, M. le Maire indique qu'il est nécessaire de numéroter toute la partie de la Zone d'Activités Sumène-Artense.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de dénommer :

- la rue qui part du rond-point pour aller au cimetière « Rue de Soubronne »
- la rue qui dessert les différentes parties de la Zone d'Activités « Allée de Sumène Artense »

Le Service Urbanisme mettra les numéros correspondants à ces deux rues.

Huguette GATINIOL demande la date d'inauguration pour baptiser le rond-point des Quatre Routes. M. le Maire précise que c'est de la compétence du Conseil Départemental du Cantal.

3. **PERSONNEL, ADMINISTRATION, AFFAIRES GÉNÉRALES**

➤ **Convention de mise à disposition de Mme Jacky Mandon** / Rapporteur : Guy LACAM

M. le Maire rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2017, Mme Jacky MANDON a été réembauchée depuis le Syndicat Intercommunal de Musique vers la Mairie de Bort-les-Orgues. Les membres de l'ancien Syndicat de Musique ont convenu de pouvoir bénéficier de Mme MANDON à raison de 11 heures par semaine pour chaque Commune (Bort-les-Orgues, Ydes et Champagnac).

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention de mise à disposition de cet agent.

➤ **Renouvellement convention ACADY** / Rapporteur : Guy LACAM

M. le Maire rappelle qu'une convention d'objectif d'une durée de deux ans a été signée le 13 avril 2013 avec l'association ACADY pour la surveillance, l'ouverture, l'organisation et la gestion des sites du Trésor d'Art Sacré et du Musée des Insectes du Monde situés à Ydes-Bourg. Par ailleurs, un avenant n°1 a été pris par délibération du Conseil Municipal en date du 12 décembre 2014, afin de prendre en compte les demandes concernant les visites de l'Eglise d'Ydes-Bourg, et de prolonger la durée de la convention pour les années 2015 et 2016.

Cette convention arrivant à expiration, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de procéder à son renouvellement par avenant n°2 pour les années 2017 et 2018, pour un montant identique. Cet avenant devra également stipuler que la collection, ainsi que les dons qui l'abondent ou qui l'ont abondé, sont la propriété exclusive de la Commune d'Ydes.

➤ **Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée au Maire** / Rapporteur : **Guy LACAM**

M. le Maire liste les décisions qu'il a prises en vertu de la délégation qu'il lui est accordée par délibérations du Conseil Municipal n°59-2014 en date du 25 avril 2014 :

DATE	NUMERO	OBJET
20.04.2016	DEC010 2016	DPU Vente FERNANDEZ / BERGEZ-MAGNE Fleurac
29.04.2016	DEC011 2016	DPU Vente TORIBIO / TROTTIER-PAPON Ydes-Bourg
13.05.2016	DEC012 2016	DPU Vente BESSE / RODRIGUES 25 Avenue de la Libération
19.05.2016	DEC013 2016	DPU Vente Consorts MAGNE / FUSTIER 9 Rue Hector Berlioz
21.05.2016	DEC014 2016	DPU Vente Consorts BADAL / MUNOZ 107 Avenue de la Libération
31.05.2016	DEC015 2016	DPU Vente Consorts FREIST-BESSON / PARADIS 2 Quartier Templiers
31.05.2016	DEC016 2016	DPU Vente CHATAIGNON / PAPON 11 Rue Félix Chalignac
21.06.2016	DEC017 2016	DPU Vente Succession DUBOURGNOUX / DELPUECH 2 Rue du Coudert
04.07.2016	DEC018 2016	DPU Vente Crédit Agricole / BUGE Rue du Docteur Basset
13.07.2016	DEC019 2016	Programme Voirie 2016
26.07.2016	DEC020 2016	DPU FAYOLLE / CHANCEL 52 Rue du Docteur Basset
22.09.2016	DEC021 2016	DPU Vente DELMAS / VAREIRO 7 Rue Jean Cinié
27.09.2016	DEC022 2016	DPU Vente MOUTAUX / GIBERT-COMBE 37 Avenue Roger Besse
28.09.2016	DEC023 2016	Mise en accessibilité Mairie et Médiathèque
13.10.2016	DEC024 2016	DPU Vente CHANCEL / VIGNAL Fleurac
04.11.2016	DEC025 2016	DPU Vente VERDIER / JUILLARD-SERRE Rue Jean-Louis Chabeaudy
21.12.2016	DEC026 2016	DPU Vente SCI GOTT / BOUVELOT Rue du Docteur Basset
03.01.2017	DEC001 2017	DPU Vente CONTURIE / SCI TOURNEMILLE 28 Avenue Roger Besse
03.01.2017	DEC002 2017	DPU Vente Consorts BONNOT / ROUSSEYRE 15 Rue Félix Chalignac
03.01.2017	DEC003 2017	DPU Vente HETTE / CHASSAGNAT Le Pont de Fleurac
16.01.2017	DEC004 2017	DPU Vente DAGIRAL / GOBERT Francis Ouest
20.01.2017	DEC005 2017	DPU Vente Co-indivisaires SERRE / REGNARD-CERF Montfouilloux
20.01.2017	DEC006 2017	DPU Vente Co-indivisaires SERRE / RAYMOND Montfouilloux
03.02.2017	DEC007 2017	Programme de Voirie 2016 – Avenant au Marché de RMCL

➤ **Liste des marchés publics 2016** / Rapporteur : **Guy LACAM**

M. le Maire liste les marchés conclus en 2016 en application de l'arrêté du 26 décembre 2007 modifié par arrêté du 21 juillet 2011 (article 133 du code des marchés publics) :

Marchés de Travaux

Marchés de 20 000 à 89 999,99 € H.T.

Objet du Marché	Attributaires	Code Postal	Accepté le
Programme Voirie 2016	RMCL	15240	19.07.2016

Marchés de 90 000,00 à 5 185 999,99 € H.T.

Objet du Marché	Attributaires	Code Postal	Accepté le
Aménagement de la Rue Jean-Louis Chabeaudy	RMCL / SARL BOS	15240	04.05.2016

Marchés de Services

Marchés de 20 000 à 89 999,99 € H.T.

Objet du Marché	Attributaires	Code Postal	Accepté le
Maîtrise d'œuvre aménagement du lotissement les Jaquilloux	Cabinet CROS	15200	12.02.2016
Maîtrise d'œuvre mise en accessibilité ERP communaux 2016	SDPA selarl DUMOND Pierre Architecte	19110	19.11.2015

4. JEUNESSE, AFFAIRES SCOLAIRES, ACCUEIL, ENFANCE, DEVELOPPEMENT CULTUREL

➤ **Accueil de Loisirs Sans Hébergement** / Rapporteur : **Huguette GATINIOL**

Mme Huguette GATINIOL rappelle que la gestion de cette structure a été confiée par l'association « Familles Rurales du Cantal ».

S'agissant de l'ouverture du Centre pour la période du 27 février au 03 mars 2017, il est à noter une inscription moyenne par jour de 22 enfants, voire 35 enfants le mardi 28 février 2017. Par ailleurs, Familles Rurales a réservé auprès des Halles SOLANID, de Riom-es-Montagnes, 100 repas pour cette semaine. Des inscriptions ont dû être refusées notamment pour le mardi compte tenu de l'effectif déjà bien rempli. 2 animateurs seront présents avec la Directrice. Un 3^{ème} animateur est également prévu en cas de nécessité.

➤ **Stage de théâtre vacances d'hiver 2017** / Rapporteur : **Huguette GATINIOL**

Mme Huguette GATINIOL indique que le stage organisé par le professeur de théâtre, M. Roger VERMONT, s'est très bien passé. Il était composé de 11 participants. Un spectacle s'est tenu ce soir en présence d'une trentaine de personnes.

Comme lors du stage de théâtre des vacances de Toussaint 2016, celui des vacances d'Hiver s'élève à 450 €. Une partie de ce stage sera financée par le C.M.J. et une participation financière sera demandée aux familles. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de fixer le tarif à 20 € pour 1 enfant, 30 € pour 2 enfants et 40 € pour 3 enfants et plus.

Par ailleurs, Mme GATINIOL souligne que M. Roger VERMONT est très sollicité par les parents pour proposer des cours de théâtre annuels. Ces cours pourraient éventuellement se tenir au Centre Socio-Culturel d'Ydes.

➤ **Terrain multisport** / Rapporteur : **Huguette GATINIOL**

Elle informe le Conseil Municipal de la proposition de M. Sébastien PIOT, de NextD Partenaire Equipement à Chamalières, pour la réalisation d'un terrain multisport dans l'enceinte du Stade des Plaines sans déplacer le Skate Parc.

René BERGEAUD indique que le déplacement du Skate Park a été fortement recommandé par la Commission de Sécurité (trop proche des terrains de sport).

M. le Maire ajoute que des dépenses ont été engagées afin qu'une plateforme soit récemment construite en bordure de la piste verte afin de recevoir la structure.

Toutefois, ce projet de terrain multisport reste très intéressant et demande réflexion.

➤ **Visite du Sénat par le C.M.J.** / Rapporteur : **Huguette GATINIOL**

Mesdames GATINIOL et BOSSARD rappellent le projet de visite du Sénat par le Conseil Municipal des Jeunes lors des prochaines vacances de Toussaint 2017. Le coût de ce voyage a été fixé à 184 € par enfant (transport, visites, hébergement et repas) et la participation financière des familles serait de l'ordre de 50 à 80 €. Sur les 18 membres du C.M.J., seul un enfant ne viendrait pas à ce voyage.

Par ailleurs, un courrier a été adressé au Sénateur Bernard DELCROS qui accueillera ces jeunes Conseillers Municipaux des Jeunes, au Sénat, le jeudi 26 octobre 2017. A cet effet, une aide financière exceptionnelle lui a été sollicitée afin de réduire le coût à la charge des parents.

Dès à présent, il convient de réserver auprès des Voyages VIZET en formulant un bon de commande. La facture sera réglée par la Commune dès que le séjour sera effectué.

5. INFORMATIONS

M. le Maire informe, à cet instant, le Conseil Municipal de l'ouverture prochaine d'une épicerie de proximité sur la Place Georges Pompidou. La date du 31 mars 2017 est retenue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.